

1^o *Pénil ou mont de Vénus*. — On nomme ainsi une éminence située au devant des pubis et formée par du tissu adipeux qui soulève la peau. Cette éminence se couvre de poils à l'époque de la puberté.

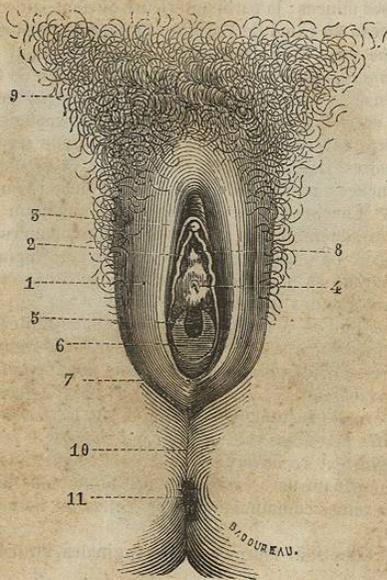


FIG. 177. — Organes génitaux externes de la femme.

1. Grandes lèvres. — 2. Petites lèvres. — 3. Clitoris. — 4. Méat urinaire. — 5. Orifice du vagin. — 6. Membrane hymen. — 7. Fourchette. — 8. Vestibule. — 9. Mont de Vénus. — 10. Périnée. — 11. Anus.

2^o *Grandes lèvres*. — Ce sont deux replis cutanés, saillants, aplatis, et dirigés d'avant en arrière. Elles présentent une *face externe* recouverte de poils; une *face interne*, muqueuse, humide et lisse, qui se continue en haut et en bas avec la grande lèvre du côté opposé; un *bord libre*, convexe, couvert de poils; une *extrémité antérieure*, qui se continue avec le mont de Vénus; une *extrémité postérieure*, qui se

réunit à celle du côté opposé et forme une espèce de commissure postérieure appelée *fourchette*; entre la fourchette et l'entrée du vagin on trouve une surface dite *fosse naviculaire*.

Entre les deux surfaces muqueuse et cutanée, pourvues d'un grand nombre de follicules sébacés, on trouve du tissu cellulaire et une espèce de sac dartoïque découvert par M. Broca.

Au-dessous de la peau de la grande lèvre, on rencontre un feuillet membraneux qui s'insère sur la face profonde du derme, au niveau du sillon qui sépare la grande lèvre de la petite; en dehors, ce feuillet s'insère sur la lèvre externe de la branche ischio-pubienne, au-dessous de l'insertion du corps caverneux du clitoris; en arrière de la fourchette, il se continue avec le *fascia superficialis* du périnée. Ce feuillet n'est autre chose que la paroi antérieure du sac qui serait l'analogue du dartos de l'homme (Broca).

Ce sac commence au pli de l'aîne, au niveau de l'anneau inguinal externe; ses fibres proviennent en grande partie du *fascia superficialis* de l'abdomen et de la cuisse; quelques-unes naissent directement de l'épine du pubis et du pilier externe de l'anneau. De là ces fibres descendent obliquement en dedans, interceptant une cavité rétrécie à sa partie supérieure qui correspond à l'anneau inguinal. Devenant de plus en plus large, ce sac s'aplatit d'avant en arrière, se place dans l'épaisseur de la grande lèvre entre la peau et l'aponévrose superficielle du périnée. Au niveau de la fourchette, les deux parois opposées se rapprochent, ne forment plus qu'un seul feuillet qui se confond avec le *fascia superficialis* des parties latérales de l'anus. La face antérieure de ce sac est libre d'adhérences; la face postérieure est presque libre dans sa moitié supérieure, mais depuis le méat urinaire jusqu'à la fourchette elle adhère à l'aponévrose superficielle. Le bord externe est libre supérieurement; au-dessous de l'insertion du corps caverneux du clitoris il adhère à la branche ischio-pubienne. Le bord interne est convexe, se continue dans sa moitié supérieure avec le *fascia superficialis* du mont de Vénus, séparé de celui du côté opposé par la masse adipeuse du mont de Vénus; dans sa moitié inférieure il est beaucoup plus mince, adhère au derme de la grande lèvre dans le sillon qui la sépare de la nymphé. Son extrémité supérieure s'applique exactement au pourtour de l'anneau inguinal. C'est dans l'intérieur de ce sac que se trouve le bourrelet adipeux de la grande lèvre; le ligament rond dont les fibres se sont insérées en grande partie au pubis et à l'anneau inguinal s'engage en partie dans le goulot du sac, et s'éparpille en plusieurs faisceaux blancs qu'on peut suivre jusque dans l'intérieur de la grande lèvre; les fibres qui constituent ce sac sont d'un blanc jaunâtre et très-élastiques (1).

(1) Bulletin de la Société anatomique, mars 1851.

Ce sac est formé, non par du tissu dartoïque, c'est-à-dire contenant des fibres à cellules, mais bien par du tissu élastique (Sappey).

3° *Petites lèvres*. — On nomme ainsi deux replis muqueux situés en dedans des grandes lèvres. Elles naissent un peu en dedans de ces dernières ; leur *extrémité inférieure* est étroite ; elles vont en s'élargissant de bas en haut ; à leur *extrémité supérieure* elles se rétrécissent un peu et se bifurquent ; la branche inférieure va se réunir au clitoris et constitue le *frein du clitoris* ; la branche supérieure se réunit à celle du côté opposé, embrase le clitoris par sa partie supérieure et forme le *prépuce du clitoris*.

Le volume des petites lèvres est très-variable suivant les individus ; proportionnellement beaucoup plus considérable chez les enfants nouveau-nés elles deviennent très-développées dans certaines races où elles acquièrent une longueur démesurée (tablier des Hottentotes).

Entre les petites lèvres se trouve un espace plus large en bas et en arrière qu'en haut et en avant, limité en haut par le frein du clitoris, en bas par la fosse naviculaire, en arrière par l'urèthre et l'hymen, sur les côtés par les petites lèvres, et qu'on nomme *vestibule*.

Entre les deux feuillets muqueux des petites lèvres on rencontre du tissu lamineux pourvu d'un grand nombre de vaisseaux ; beaucoup de papilles et de follicules sébacés se trouvent encore dans ces organes (Sappey).

4° *Clitoris*. — On nomme ainsi un appareil érectile qui correspond exactement aux corps caverneux de l'homme. On lui considère une *extrémité inférieure bifurquée*, ou *racines du clitoris*. Celles-ci s'attachent comme les racines du corps caverneux aux branches ascendantes de l'ischion ; elles convergent l'une vers l'autre, et, arrivées sous la symphyse pubienne, elles se réunissent, forment un organe unique qui continue sa marche ascendante, maintenu en place par le *ligament suspenseur du clitoris*, analogue au ligament suspenseur de la verge. Bientôt cet organe change de direction, de manière à former une courbe à convexité dirigée en avant et en haut, et à concavité postérieure et inférieure, et il se termine par un petit tubercule imperforé appelé *gland du clitoris* ; il est embrassé par la branche supérieure de l'extrémité supérieure des petites lèvres qui forment le prépuce du clitoris.

Le clitoris prend un développement quelquefois très-considérable.

Sa structure est tout à fait identique avec celle des corps caverneux.

5° *Canal de l'urèthre chez la femme et méat urinaire*. — Le canal de l'urèthre de la femme, beaucoup plus court que celui de l'homme, n'a qu'une longueur de 25 à 35 millimètres. Il est comme creusé dans l'épaisseur de la paroi supérieure du vagin, dirigé en bas et en avant ; il décrit une légère courbure à concavité antérieure.

Il est en rapport, en avant avec le pubis, le bulbe, le constricteur du vagin et l'angle de réunion des deux racines du cli-

toris ; en arrière il est intimement uni au tissu du vagin ; son *extrémité vésicale* est tout à fait semblable à celle de l'homme ; son *extrémité externe*, qui forme le *méat urinaire*, est située à 3 centimètres environ en arrière du clitoris et un peu au-dessus de la saillie de l'orifice antérieur du vagin ; la *surface interne* du canal de l'urèthre présente des plis longitudinaux et des follicules muqueux assez nombreux, niés par M. Sappey.

Structure. — 1° La *tunique externe* ou *musculaire* est formée de *fibres musculaires circulaires* qui semblent faire suite aux fibres circulaires de la vessie ; de *fibres musculaires longitudinales* qui constituent les saillies que nous avons signalées sur la face interne du canal. 2° La *tunique muqueuse* est recouverte d'un épithélium pavimenteux.

L'urèthre est enveloppé d'un plexus veineux très-considérable qui lui est commun avec le vagin.

Sur la surface de la membrane muqueuse des parties génitales externes, principalement dans le sillon qui sépare les deux lèvres, on trouve une foule de petits pertuis qui donnent passage au produit de la sécrétion d'un grand nombre de follicules sébacés. Parmi ces pertuis, le plus considérable est celui qui correspond à la glande vulvo-vaginale.

Glande vulvo-vaginale. — Sur les côtés du vagin et à sa partie postérieure, on trouve une glande en grappe composée de forme variable, désignée par M. Huguier sous le nom de *glande vulvo-vaginale*. Elle est en rapport en dedans avec le vagin, en dehors avec le muscle constricteur du vagin ; elle est formée de granulations qui bientôt se réunissent pour former trois conduits qui se joignent ensemble et forment un canal excréteur qui se dirige en haut, en avant et en dedans, et va s'ouvrir, après un trajet de 15 à 18 millimètres environ, en dehors des caroncules myrtiliformes ou de l'hymen. Cette glande a été comparée aux glandes de Cowper ; le produit de sa sécrétion paraît destiné à la lubrification du vagin.

Les *mamelles* sont deux organes glanduleux destinés à la sécrétion du lait et situés sur les parties antérieure et moyenne du thorax, entre la troisième et la septième côte, en avant du grand pectoral dont elles sont séparées du tissu cellulaire lâche qui prend souvent les caractères d'une bourse séreuse (Chassaignac).

Rudimentaires chez les jeunes filles avant la puberté, chez l'homme pendant toute la vie, elles prennent un développement très-considérable pendant la grossesse et surtout après l'accouchement. Leurs dimensions varient beaucoup selon les sujets ; cependant M. Sappey donne en moyenne : 11 à 12 centimètres de diamètre transverse, 10 verticalement, et 5 à 6 centimètres d'avant en arrière.

On a signalé l'existence de mamelles supplémentaires chez l'homme et chez la femme.

La peau qui recouvre les mamelles est remarquable par sa finesse ; elle présente autour du mamelon un disque rosé chez les jeunes filles, brun chez les femmes qui ont eu des enfants. Ce disque large de 4 à 5 centimètres, porte le nom d'*aréole* ou d'*auréole* ; il est rugueux : cette disposition tient à l'existence d'un grand nombre de glandes sébacées, et souvent de quelques follicules pileux.

Mamelon. — Au centre de l'auréole on trouve une éminence rugueuse, rose ou brune, plus ou moins saillante suivant les sujets : cette éminence porte le nom de *mamelon*. Il présente à son centre de petites fentes, des dépressions qui correspondent aux conduits galactophores ; les rugosités du mamelon sont dues à des papilles et à des glandes sécrétant un liquide qui préserve l'organe des gerçures que pourrait déterminer la succion.

Structure. — La mamelle est constituée : 1° par du *tissu glandulaire* ; 2° du *tissu adipeux* ; 3° du *tissu fibreux* ; 4° des *vaisseaux* et des *nerfs*.

1° *Tissu glandulaire*. — Débarrassée du tissu adipeux qui l'environne, la glande mammaire forme une masse aplatie d'avant en arrière, plus épaisse au centre qu'à la circonférence, où elle est irrégulièrement découpée.

Hors du temps de la lactation, la glande se présente sous l'aspect d'un tissu fibreux, dense, blanchâtre ; la disposition glanduleuse ne se manifeste qu'*au moment de la lactation*. A cette époque, la mamelle est formée d'acini disposés en lobules aplatis ; de chaque acinus, composé de quarante à cinquante culs-de-sac pourvus d'un épithélium nucléaire, part un petit canal qui se réunit à celui des grains voisins et forme le *conduit galactophore*.

Les *conduits galactophores* sont au nombre de dix à quatorze (Sappey) ; ils convergent de la circonférence de la glande vers le centre, et arrivent au niveau de l'auréole, où ils présentent une dilatation en ampoule, *sinus*. A la base du mamelon ces canaux se rétrécissent, marchant parallèlement, et vont s'ouvrir par de petits orifices sur le sommet de cette éminence.

Ces conduits ne communiquent entre eux dans aucune partie de leur trajet, aussi chaque lobule de la glande est-il parfaitement indépendant ; dépourvus de valvules, ils sont formés par une tunique interne, muqueuse qui fait suite à la peau du mamelon, et par une seconde tunique de nature dartoïque pour M. Cruveilhier et qui renferme des fibres musculaires lisses et des fibres élastiques. Leur tunique interne ne présenterait aucune trace de cellules épithéliales pendant la lactation (Robin).

2° *Tissu fibreux*. — Ce tissu existe non-seulement autour de la glande mammaire qu'il enveloppe, mais encore se prolonge entre chaque granulation qu'il isole ; il est susceptible de s'hypertrophier.

3° *Tissu adipeux*. — Entre le tissu fibreux et le tissu propre de la glande on trouve du tissu adipeux dont le développement est en général en sens inverse de celui du tissu glandulaire.

Artères. — Elles viennent des thoraciques longues ou mammaires externes, de la mammaire interne, des intercostales aortiques.

Veines. — Elles sont superficielles et profondes : elles accompagnent les artères.

Tous ces vaisseaux deviennent beaucoup plus considérables pendant la lactation et dans certaines affections organiques du sein.

Vaisseaux lymphatiques. — Ils sont très-nombreux et se rendent aux ganglions axillaires : on les divise en superficiels et profonds.

Nerfs. — Ils viennent des intercostaux et des branches thoraciques du plexus brachial.

Structure du mamelon et de l'auréole. — Au centre du mamelon on trouve les canaux galactophores entourés par des fibres élastiques, des fibres lamineuses et des fibres musculaires lisses. La surface est formée par le derme et l'épiderme fortement colorés par une couche pigmentaire. On y trouve encore des papilles et des glandes en grappe assez nombreuses (Sappey).

L'auréole est formée par la peau, recouverte d'une couche épithéliale, offrant un grand nombre de cellules pigmentaires : d'où sa couleur plus ou moins foncée. Le derme cutané paraît dépourvu de fibres musculaires lisses ; mais au-dessous de lui M. Sappey décrit une couche musculaire, formée de fibres concentriques au mamelon et épaisse de 2 à 3 millimètres : c'est le *muscle sous-aréolaire*. On y remarque aussi des glandes sébacées, formant relief, surtout lors de la grossesse : ce sont les *tubercules de Montgomery*.

ORGANES DES SENS.

Les organes des sens sont destinés à nous mettre en relation avec les objets extérieurs. Ils se composent : 1° d'un appareil particulier qui présente une structure en harmonie avec la sensation que nous devons percevoir ; 2° de nerfs spéciaux qui font communiquer cet appareil avec le cerveau ou la moelle épinière.

On admet cinq sens.

Les sensations sont donc perçues par cinq organes que nous étudierons dans l'ordre suivant :

1° L'organe du toucher, la *peau* ; 2° l'organe du goût, la *langue* ; 3° l'organe de l'olfaction, les *fosses nasales* ; 4° l'organe de la vue, l'*œil* ; 5° l'organe de l'ouïe, l'*oreille*.

DE LA PEAU.

La peau n'est pas seulement l'organe du toucher, elle sert encore de protection à toutes les parties du corps qu'elle enveloppe, et renferme des organes de sécrétion. Nous allons l'examiner sous ces divers points de vue. Sa *couleur* varie selon l'âge, le sexe, et surtout selon les races. Enfin, elle est aussi très-différente selon les diverses régions qu'on examine. Son *épaisseur* est en général de 2 à 3 millimètres. Son *étendue* est évaluée à 12 pieds carrés chez un homme robuste, et 8 pieds carrés chez la femme (Sappey).

La peau présente : 1° une *surface extérieure* ou *libre* ; 2° une *surface profonde* ou *adhérente*.

1° *Surface extérieure*. — On y rencontre des orifices et des plis. Les orifices se remarquent au niveau des ouvertures naturelles, mais dans ces points la peau n'a pas éprouvé de solution de continuité ; elle se réfléchit sur elle-même, se modifie dans son organisation, se prolonge dans toutes les cavités intérieures, où elle prend le nom de *membrane muqueuse*. Nous verrons plus loin qu'une des parties constituantes de la peau, l'épiderme, se trouve aussi percé d'un grand nombre de petits trous ; mais ceux-ci sont destinés à des appareils sur lesquels nous reviendrons en décrivant la structure de l'organe cutané.

Les plis sont de plusieurs espèces : 1° les plis articulaires, diversement disposés autour de chaque articulation (*plis de locomotion*). 2° Les plis dus à la contraction des muscles. Les uns sont temporaires, comme la contraction des muscles à laquelle ils sont subordonnés ; d'autres sont permanents, lorsque la contraction des muscles est souvent répétée. 3° L'amaigrissement, la vieillesse, déterminent la formation de plis en rapport avec la diminution de volume des parties sous-jacentes et avec le défaut d'élasticité de la peau (*rides*).

Enfin, à la surface cutanée, on trouve des éminences tantôt peu nombreuses et presque isolées, tantôt rapprochées les unes des autres, régulièrement disposées, et séparées par des sillons ; ces éminences correspondent à la saillie des papilles. Signalons aussi les productions cornées dont nous nous occuperons ultérieurement.

2° *Surface profonde*. — Au cou et à la face, la face profonde de la peau est doublée par des muscles peauciers ; partout ailleurs elle est en rapport avec une couche de tissu cellulaire qui s'épanouit en une membrane très-mince, le *fascia superficialis*. Ce fascia renferme dans ses mailles du tissu adipeux, qui se prolonge dans les alvéoles de la face profonde du derme. Quelques auteurs décrivent deux fascia sous-cutanés, un celluleux et un autre plus spécialement chargé de graisse. La peau envoie souvent des prolongements jusqu'aux aponévroses d'enveloppe ; dans ce cas, elle est adhérente. La quantité de tissu adipeux est variable suivant les régions ; aux paupières, à la verge, le tissu adipeux manque complètement. Lorsque la peau est en rapport avec les éminences osseuses, et qu'elle doit y être mobile elle en est séparée par des bourses séreuses, normales ou accidentelles.

C'est par sa face profonde que la peau reçoit les nerfs et les vaisseaux.

STRUCTURE DE LA PEAU.

La peau est composée : 1° du *derme* ou *chorion*, et des *papilles* ; 2° d'une couche superficielle, l'*épiderme* : le *corps muqueux de Malpighi*, qui forme la couche la plus profonde de l'épiderme, et les *ongles*, seront décrits avec cette membrane ; 3° de *glandes*, qui sont : 1° les *glandes sébacées* annexées aux *follicules pileux* et aux *poils* ; 2° l'*appareil sudoripare*.

DERME.

Il forme la couche la plus profonde de la peau ; d'une épaisseur variable suivant les sujets et suivant les diverses régions du corps (fig. 178. 5). On lui considère une face profonde et une face superficielle ou papillaire.

La *face profonde* présente une foule d'alvéoles coniques dont la base correspond au tissu adipeux et dont le sommet est dirigé vers la